



Clarifier les résultats dans la gestion publique

2010/2
21, 05 | 2010



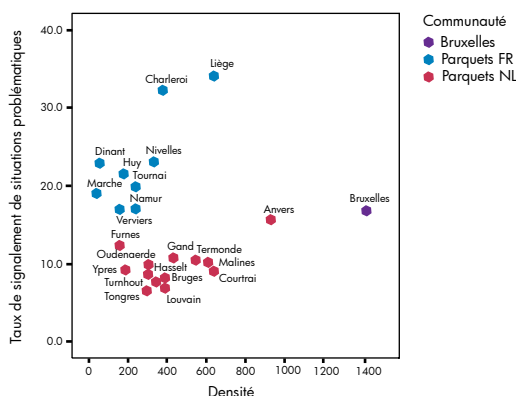
Entreprendre une véritable politique d'évaluation et de suivi des politiques publiques par des structures indépendantes au moyen d'indicateurs de performances

Constat :

Les assemblées démocratiques sont aujourd'hui trop souvent dans l'incapacité d'exercer le moindre contrôle sur l'efficacité des services publics et les résultats effectifs des politiques mises en oeuvre. Elles peuvent certes s'enquérir des réalisations, mais rarement du rapport entre les coûts et les réalisations, et elles dépendent pour l'essentiel des informations fournies par ceux-là mêmes qu'elles cherchent à évaluer, en l'absence d'expertises externes.

🔑 Données clés

Graphique 2: Taux de signalement de situations d'éducation problématiques par rapport à la densité de population de l'arrondissement judiciaire



Source: La Justice en chiffres 2008

- Le graphique représente une vue d'ensemble par parquet des taux de signalement de situations problématiques(1). Pratiquement tous les parquets francophones se situent dans la partie supérieure du graphique alors que les parquets néerlandophones se situent dans la partie inférieure de celui-ci.
- En moyenne, pour tous les arrondissements, deux fois plus de situations d'éducation problématiques (pour 1000 mineurs) ont été signalées dans les parquets francophones que dans les parquets néerlandophones.
- Cette différence peut s'expliquer par une ampleur différente sur le terrain de situations problématiques mais aussi par un autre mode d'enregistrement au niveau des parquets, une organisation et un fonctionnement différents du système d'aide à la jeunesse, une plus grande volonté de signalement ou de déclaration dans le chef des particuliers ou des instances de renvoi (police, centres PMS, écoles, particuliers,...) » (SPF Justice, La Justice en chiffres 2008)

Recommandations

1. Les situations d'éducation problématiques font référence aux cas d'absentéisme scolaire ou de fugue (faits liés au statut de mineur) ou de 'mise en danger' de l'enfant.

- Entreprendre une véritable politique d'évaluation des politiques publiques, en constituant une ou des structures vraiment indépendantes, dont la compétence est reconnue par tous et au sein desquelles toutes les sensibilités politiques et intellectuelles puissent être représentées.
- Doter chaque ministère d'un budget spécifique pour évaluer les réformes. Recourir plus intensivement aux enquêtes de satisfaction auprès des usagers.
- Rendre accessible gratuitement les données publiques, dont la collecte mobilise l'argent public.
- Impliquer les universités dans l'évaluation et assurer la pluralité des évaluations.
- Le caractère décentralisé de notre fédéralisme belge offre des perspectives d'évaluation intéressantes en permettant de comparer les effets de mesures différentes prises dans des juridictions différentes comme les analystes le font de manière routinière dans d'autres systèmes fédéraux.
- Si nos Régions ont des compétences de plus en plus larges (et le transfert des compétences ne semble pas être achevé), elles devraient être encouragées, au besoin par une dotation ad hoc, à lancer des expérimentations locales sur les politiques publiques. -

Think-tank indépendant pour une croissance économique et une protection sociale durables.